



BULLETIN D'ADHESION SAISON 2020 / 2021

Ce bulletin peut être imprimé et rendu le jour de la rentrée ou tout simplement être envoyé par mail à rieffel.fanny@orange.fr.

☐ J'étais adhérent en 2019/2020

☐ J'adhère pour la première fois

Merci de bien vouloir écrire lisiblement pour éviter toute erreur de saisie ultérieure.

NOM (en majuscules) :

Prénom :

Adresse :

Code postal : VILLE :

Date de naissance (jj / mm / aa) / /

N° Téléphone fixe : N° Téléphone portable :

Adresse mail (indispensable si vous en possédez une):

Cocher la case correspondant à votre choix :

☐ 2 séances de gym = **71 €**

☐ 1 séance de Pilates = **90 €**

☐ Volleyball uniquement = **69 €**

☐ 2 séances de gym + volleyball = **71 €**

☐ 1 à 2 séances de gym + 1 séance de Pilates = **100 €**

☐ volleyball + 1 séance de Pilates = **100 €**

☐ Inscription couple (déduction de 7 € sur le total des cotisations) : nom du partenaire à préciser :

☐ Inscription Jeune (- de 18 ans) : réduction de 5 €

→ Règlement possible en chèque à l'ordre de SEPGV Guebwiller ou en espèces.

→ Pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fourni ou doivent le renouveler, joindre obligatoirement et dès la 3^{ème} séance un certificat médical de non contre-indication faisant mention du ou des sports pour lesquels vous vous inscrivez.

☐ J'ai pris connaissance de la clause concernant la RGPD (**Annexe 1**)

☐ Je m'engage à fournir un certificat médical ou le questionnaire de santé (**Annexe 2**)

☐ J'ai pris connaissance des gestes barrières ainsi que des conditions particulières liées aux activités de l'association (contexte Covid-19) et m'engage à les respecter. (**Annexes 3 + 4**)

Date :

Signature :

Annexe 1 : Clause RGPD

La SEPGV agit en conformité avec la RGPD (Protection des données). Les informations que vous nous fournirez ne seront pas exploitées à des fins commerciales ni personnelles. Elles sont indispensables pour notre gestion et pour communiquer avec vous. L'envoi des licences et la communication se feront par mail en priorité.

Merci de prendre connaissance de la clause ci-dessous.



vitafédé
Ça bouge à l'EPGV!

Clause RGPD

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à GROUPAMA pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

Nous vous précisons que la fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Cette adresse e-mail permet également à la Fédération de vous informer sur ses actualités (newsletters, événements...), mais aussi de vous solliciter en vue d'améliorer ses pratiques sportives ou de recueillir votre avis (enquêtes de satisfaction...).

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à son association ou un courrier à l'adresse de l'association.



Fédération Française
EPGV

Annexe 2 : Certificat Médical et Questionnaire de Santé

Un certificat médical est valable 3 ans. Après un an de validité, il vous appartient de répondre à un questionnaire de santé qui décidera si oui ou non vous devez demander un nouveau certificat médical auprès de votre médecin.

Merci de prendre connaissance du questionnaire suivant et de nous rendre le coupon complété mais uniquement si vous nous avez déjà fourni un certificat médical encore valable.

Volet à conserver par le licencié



Questionnaire de santé

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A CE JOUR :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au J ORF n°0105 du 4 mai 2017

Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat médical à fournir. En revanche, si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical et consulter un médecin en lui présentant ce questionnaire.

Volet à remettre à l'association

Je soussigné(e) (Nom, prénom) atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive/..... au club EPGV : (Nom du club à compléter).

A le .../.../...

Signature

Annexe 3 : Conditions de Participation aux Activités

Pour tous ...

- 👉 Je ne viens pas pratiquer si je présente des symptômes associés au Covid-19, si j'ai été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte du Covid-19 dans les 15 jours précédents l'activité.
- 👉 Je respecte les recommandations de mon médecin traitant au regard de mon état de vulnérabilité et je consulte mon médecin avant de reprendre une activité physique si j'ai été atteint par le Covid-19.
- 👉 Je porte un masque : avant et après l'activité. Pas pendant l'activité.
- 👉 Je viens avec des chaussures de sport nettoyées et réservées à la pratique en salle.
- 👉 Je viens en tenue et je me douche chez moi de préférence. Si je dois utiliser les vestiaires et les installations sanitaires, je porte le masque et je respecte une distance d'1 mètre avec les autres pratiquants.
- 👉 Je me lave les mains en arrivant et en partant.
- 👉 Je dépose les affaires dont je n'aurai pas besoin pendant la pratique le long des murs de la salle et à bonne distance de celles des autres adhérents (minimum 1 mètre).
- 👉 Je ramène mes déchets personnels chez moi (mouchoirs, masques jetables, bouteilles etc ...).
- 👉 Je glisse un stylo dans mon sac et j'inscris mon nom sur une liste de présence en arrivant.
- 👉 J'évite tout contact physique avec les autres (embrassades, poignées de mains, etc...).

Pour les séances de gym et de Pilates ...

- 👉 Je viens avec mon tapis nettoyé avant la séance.
- 👉 Je prends le matériel nécessaire avant d'aller m'installer dans la salle (tapis, eau, haltères, mouchoirs et autre matériel signalé par l'animatrice) et je prends 2 mètres de distance avec les autres personnes.

Pour le volley ...

- 👉 Je me désinfecte régulièrement les mains pendant le jeu.
- 👉 Le ballon doit être désinfecté régulièrement au cours du jeu – à la fin de chaque set.
- 👉 Deux terrains maximum dans la salle (24 joueurs maximum).

L'association mettra à disposition du gel hydro-alcoolique et du papier jetable pour désinfecter le matériel. Merci de venir avec votre flacon personnel de gel : à glisser dans la poche pour vous désinfecter les mains pendant la pratique. Dans la mesure du possible, les portes de la salle resteront ouvertes pendant les activités afin de ventiler l'espace. Le matériel mis à disposition sera désinfecté avant et après la pratique. Si vous covoituez pour venir à la salle, merci de porter un masque chacun(e) dans le véhicule.

Annexe 4 : Rappel des Gestes Barrières

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, arrêter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(appel gratuit)